



**FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC**

FNQ – 2019-04-11

POLITIQUE

de la

Fédération de natation du Québec

«Octroi des compétitions»

Saison 2019-2020

POLITIQUE D'OCTROI DES COMPÉTITIONS

Festivals, Coupe du Québec et championnats provinciaux

BUT

La présente politique vise à faire connaître les objectifs, les principes et procédures d'octrois des compétitions sous la supervision de la Fédération de natation du Québec (FNQ) et qui respecte le plan stratégique de la FNQ.

PRINCIPES DIRECTEURS

- 1) Offrir des Coupes du Québec, des championnats provinciaux et festivals provinciaux de qualité aux nageurs en fonction de leur niveau de compétition.
- 2) Obtenir la meilleure équité possible dans l'octroi des compétitions de la FNQ.
- 3) Assurer des compétitions de qualité, motivantes, avec des installations correspondantes au besoin du niveau des nageurs et de la compétition.
- 4) Attribuer des compétitions au plus grand nombre possible de clubs.

PROCESSUS D'OCTROI DES COMPÉTITIONS

- Élaborer le calendrier de la prochaine saison (2019-2020) en tenant compte des dates et des divers championnats canadiens.
- Procéder à un appel d'offres auprès des clubs admissibles pour l'organisation de diverses compétitions sous la supervision de la FNQ (voir exigences minimales ci-dessous).
- Analyser et compiler des soumissions, procéder au choix des organisateurs en suivant la procédure établie pour l'octroi des compétitions de chaque saison. Le choix est fait selon la procédure établie par un comité de 3 personnes en présence d'un témoin indépendant : un directeur et un membre du personnel, le président du conseil d'administration de la FNQ ou un délégué du conseil d'administration.
- Faire adopter la liste des organisateurs des compétitions par le conseil d'administration de la FNQ.
- Diffuser la liste des organisateurs des compétitions au début du mois de juin par un envoi courriel aux clubs et afficher sur le site internet de la Fédération de natation du Québec.

EXIGENCES MINIMALES POUR AVOIR LE DROIT DE SOUMISSIONNER

- Le club doit être affilié et être en règle auprès de la FNQ.
- La piscine qui accueille la compétition devra respecter le règlement de sécurité et les règlements en vigueur de Natation Canada.
Rappel : la piscine doit être équipée de plots de départs avec la profondeur réglementaire.
- Le club devra accepter les engagements du comité organisateur détaillés ci-après.
Un protocole d'entente sera signé avec chacun des clubs qui auront obtenu une compétition listée dans cette politique.
- Au 31 mars de l'année en cours, un club doit avoir au minimum un officiel niveau 3 affilié avec le club qui sera responsable de la compétition et qui aura travaillé dans au moins 3 compétitions du réseau civil depuis le 1^{er} septembre de la saison précédente.
La FNQ fera un suivi avec les clubs organisateurs qui n'ont pas d'officiels de niveau 4 ou 5 afin de les encourager à s'associer à un officiel plus expérimenté pour les conseillers dans la préparation de la rencontre.
- Le club doit obligatoirement participer à la compétition pour laquelle il soumissionne.
- Une soumission provenant d'un regroupement de plusieurs clubs ou d'une association régionale de natation sera considérée uniquement après un deuxième appel de soumission aux clubs.

- **Pour soumissionner sur le réseau civil :**
 - Le club doit avoir un minimum de 15 nageurs de catégorie « compétitif » inscrits dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours.
 - Le club doit avoir organisé une invitation sanctionnée sur le réseau civil avec la participation d'un minimum de 75 nageurs de catégorie « compétitif » à cette compétition pour la période du 1^{er} septembre de la saison précédente au 31 mars de l'année en cours.
 - Pour pouvoir soumissionner à un festival, une coupe du Québec ou un championnat, le club doit y avoir participé lors de la saison en cours ainsi que de la précédente (si applicable).
- **Pour soumissionner sur le championnat provincial des maîtres-nageurs**
 - Le club doit avoir un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie « maître-nageur compétitif ».
 - Le club doit avoir organisé une invitation sanctionnée sur le réseau civil avec la participation de 75 nageurs de catégorie « compétitif » ou une invitation provinciale maître-nageur sanctionnée avec la participation d'un minimum de 75 maîtres-nageurs pour la période du 1^{er} septembre de la saison précédente au 31 mars de l'année en cours.
 - Le club doit avoir participé à une des manches du circuit « Coupe du Québec des maîtres-nageurs » lors de la saison en cours ainsi que de la précédente.

ENGAGEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR

Pour l'ensemble des compétitions mentionné dans ce document, le comité organisateur s'engage :

- À respecter la responsabilité des comités organisateurs telle que mentionnée dans le guide technique
- À respecter l'invitation et le bulletin technique écrits par la FNQ ainsi que les échéanciers
- À respecter les nouvelles normes événementielles fournies par la FNQ.
- À respecter les exigences logistiques et matérielles requises pour chaque événement.
- À répertorier toutes « les pénalités pour forfait tardif », et les communiquer à la FNQ (lorsque requis).
- À avoir un podium et remettre les médailles ou bourses durant l'événement, tel que mentionné dans l'invitation.
- À remettre au minimum 50 « prix à la cloche » au cours de l'événement lorsque requis dans le bulletin technique.

De plus, pour le championnat provincial 11-12 ans, le comité organisateur s'engage à faire l'achat d'un prix de présence tel qu'une bouteille d'eau pour remettre à chacun des participants.

RÈGLES D'OCTROI DES COMPÉTITIONS

Les compétitions sont numérotées de 1 à 20. C'est l'ordre qui s'applique lors du processus d'octroi des compétitions pour chacune des rondes de soumissions pour chaque saison. Cela veut dire que le club peut soumissionner sur différentes compétitions pour chaque saison. Le calendrier des événements sera joint au formulaire.

Les compétitions sont partagées en quatre catégories :

- Catégorie 1 :** Festival par équipe - Sections 1, 2 et 3
Championnat provincial groupe d'âge AAA – printemps et été
coupe du Québec (Senior et PARA) – printemps et été
Championnat provincial 11-12 ans - printemps et été
- Catégorie 2 :** Championnat provincial des maîtres-nageurs.
- Catégorie 3 :** Championnat provincial groupe d'âge AA (Est et Ouest) – printemps et été
Festival par équipes - Section 4
- Catégorie 4 :** Festival par équipes - Section 5 (Nord, Sud, Est, Ouest)
Festival provincial développement

Pour la 1^{ère} et 2^e ronde de soumissions dans les catégories 1, 2, 3 et 4, un club monte de priorité pour ses soumissions suivantes à chaque fois qu'il perd un tirage au sort, peu importe le niveau de priorité du tirage au sort. Il n'y a pas de changement dans la suite donnée aux priorités par le club.

Pour la 1^{ère} ronde de soumissions, un club qui s'est vu octroyer une compétition dans les catégories 1, 2, 3 et 4 ne sera pas retenu pour les autres compétitions, même s'il est le seul soumissionnaire. La soumission du club sera conservée pour la 2^e ronde et le club devra alors donner une nouvelle priorité à sa soumission.

Il est important de noter que lorsque plusieurs clubs se regroupent pour soumissionner, ils sont tous considérés comme des clubs ayant obtenu une compétition s'ils sont choisis pour l'organisation de la compétition. Le nom d'un club ne peut apparaître 2 fois dans des soumissions différentes pour une même compétition.

NOUVEAUTÉ : ÉVALUATION DES COMITÉS ORGANISATEURS

Une grille d'évaluation du comité organisateur sera complétée après chaque championnat, coupe et festival (voir annexe 4).

L'objectif de cette grille est d'établir conjointement avec le comité organisateur un bilan évaluant le respect du guide technique ainsi que des normes événementielles.

Au minimum, la FNQ s'attend à ce que chaque comité organisateur cherche à obtenir la meilleure note possible, ceci afin de garantir une qualité de compétition, la meilleure possible pour les nageurs.

Si par contre le nombre de mentions « Réussite » est inférieur à 50% du nombre de critères évalués, le club pourrait se voir interdit d'attribution d'un prochain événement (coupe, championnat ou festival).

ÉTAPE D'OCTROI DE COMPÉTITIONS

Il y a 4 étapes pour l'octroi de compétitions. Les étapes sont décrites ci-dessous.

1^{ÈRE} ÉTAPE CATÉGORIE 1 FESTIVALS PROVINCIAUX PAR ÉQUIPE - SECTION 1-2-3 CHAMPIONNATS PROVINCIAUX AAA – COUPE DU QUÉBEC

No	Compétitions	Dates	Exigences logistiques et matérielles
1.	Festival par équipe section 1 *	1-2-3 novembre ou 8-9-10 novembre	Bassin : 2X25m - minimum 20 couloirs Plots de départ dans chacun des bassins Bassin de dégagement accessible durant toute la compétition
2.	Championnat provincial groupe d'âge AAA - Été	2 au 5 juillet 2020	Bassin : 50m - minimum 8 couloirs Plots de départ à chaque extrémité Bassin de dégagement accessible durant toute la compétition
3.	Championnat provincial groupe d'âge AAA - Printemps	19 au 22 mars 2020	Imprimantes sur place pour mettre à jour le programme Appareil de départ au dos (« backstroke ledge ») pour les finales
4.	Coupe du Québec - Printemps (Championnat provincial senior et paranaatation)	13 au 15 mars 2020	Bassin : 50m - minimum 8 couloirs Plots de départ à chaque extrémité Bassin de dégagement accessible durant toute la compétition
5.	Coupe du Québec - Été (Championnat provincial senior et paranaatation)	8 au 12 juillet 2020	Imprimantes sur place pour mettre à jour le programme Appareil de départ au dos (« backstroke ledge ») pour les finales
6.	Championnat provincial 11-12 ans - Printemps	14 au 16 février 2020	Bassin : 2X25m - minimum 20 couloirs Plots de départ dans chacun des bassins Imprimantes sur place pour mettre à jour le programme
7.	Championnat provincial 11-12 ans - Été	5 au 7 juin 2020	Bassin de dégagement accessible durant toute la compétition
8.	Festival provincial par équipe section 2*	1-2-3 novembre ou 8-9-10 novembre	Bassin : 2X25m - minimum 16 couloirs Plots de départ dans chacun des bassins
9.	Festival provincial par équipe section 3*	1-2-3 novembre ou 8-9-10 novembre	

*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

L'octroi de compétitions sera fait dans l'ordre de 1 à 9, au choix des compétitions parmi les soumissionnaires.

Pour une même compétition, un tirage au sort est effectué, s'il y a plusieurs soumissionnaires ayant indiqué une « Priorité 1 » ou montés à « Priorité 1 » suite à des choix précédents.

Dans le cas où il y a plusieurs soumissionnaires avec une priorité 1 utilisant la même piscine, le club local qui a réservé sa piscine régulière pour tenir la compétition sera le seul retenu pour le tirage au sort.

Pour les compétitions où il n'y a pas de « Priorité 1 », on choisit le club avec la plus haute priorité à moins que ce club ait déjà été retenu pour une autre compétition. On procède aussi par tirage au sort pour des priorités de même niveau.

S'il n'y a pas de soumissionnaire retenu pour une ou des compétitions, la FNQ retourne en appel de nouvelles soumissions et procède selon le processus déjà établi pour la catégorie 1.

Pour cette 2^e étape d'octroi des compétitions, le club qui est seul soumissionnaire sera retenu même s'il a déjà été retenu pour organiser une compétition lors de la première étape de soumission.

Après cette 2^e ronde de soumissions, s'il y a encore des compétitions non octroyées, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

2^E ÉTAPE CATÉGORIE 2 CHAMPIONNAT PROVINCIAL DES MAÎTRES-NAGEURS

No	Compétitions	Dates	Exigences logistiques et matérielles
10.	Championnat provincial des maîtres-nageurs	20 au 22 avril 2020 Ou 27 au 29 avril 2020	Bassin : 2X25m - minimum 16 couloirs Plots de départ dans chacun des bassins Appareil de départ au dos (« backstroke ledge ») pour les finales (recommandé, non obligatoire)

Un club qui s'est vu octroyer une compétition de la catégorie 1 ne sera pas retenu pour une compétition de la catégorie 2.

Il faut considérer en premier les soumissions des clubs qui ont un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maîtres-nageurs" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans leur club.

Par la suite, il est important d'octroyer au club qui a un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maître-nageur" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans son club et qui a indiqué la plus haute priorité, pourvu qu'il n'ait pas déjà obtenu une compétition dans la catégorie 1. Si plusieurs clubs ont la même priorité, il y aura un tirage au sort.

Si aucun club ayant un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maître-nageur" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans son club n'a soumissionné, il sera possible de retourner en soumission et la sélection sera faite en reprenant l'étape précédente.

Après cette troisième étape, si la compétition n'a pas été octroyée; la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

**3^E ÉTAPE - CATÉGORIE 3 FESTIVAL PROVINCIAL PAR ÉQUIPE - SECTION 4
CHAMPIONNATS PROVINCIAUX AA**

No	Compétitions	Dates	Exigences logistiques et matérielles
11.	Championnat provincial groupe d'âge AA Printemps – OUEST**	21 au 23 février 2020	Bassin : 25m – minimum 8 couloirs Imprimantes sur place pour mettre à jour le programme
12.	Championnat provincial groupe d'âge AA - Printemps – EST**		
13.	Championnat provincial groupe d'âge AA - Été – OUEST**	26 au 28 juin 2020	
14.	Championnat provincial groupe d'âge AA - Été – EST**		
15.	Festival provincial par équipe section 4*	1-2-3 novembre ou 8-9-10 novembre	Bassin : 25m – minimum 8 couloirs

*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

**Voir la répartition des clubs à l'annexe 2.

Procéder dans l'ordre ci-haut de 11 à 15, au choix des compétitions parmi les soumissionnaires.

Un club qui s'est vu octroyer une compétition de catégories 1 ou 2 ne sera pas retenu pour une compétition de la catégorie 3.

S'il y a plusieurs soumissionnaires avec la même priorité pour une même compétition, il faut procéder par tirage au sort entre les clubs ayant la plus haute priorité.

S'il n'y a pas de soumissionnaire pour une ou des compétitions, la FNQ retourne en appel de nouvelles soumissions et procède selon le processus déjà établi pour la catégorie 3.

Après cette 2^e ronde de soumissions, s'il y a encore des compétitions non octroyées, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

4^E ÉTAPE - CATÉGORIE 4

FESTIVALS PROVINCIAUX PAR ÉQUIPE - SECTION 5 FESTIVALS DÉVELOPPEMENT

No	Compétitions		Exigences logistiques et matérielles
16.	Festival provincial par équipe Section 5 NORD*	1-2-3 novembre ou 8-9-10 novembre	Bassin : 25m – 6 couloirs et plus
17.	Festival provincial par équipe Section 5 SUD*		
18.	Festival provincial par équipe Section 5 OUEST*		
19.	Festival provincial par équipe Section 5 EST*		
20.	Festival provincial développement	30 et 31 mai 2020	Bassin : 25m - 10 corridors minimum

*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

***Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

Il est important de procéder dans l'ordre ci-haut de 16 à 20, au choix des compétitions parmi les soumissionnaires.

S'il y a plusieurs soumissionnaires avec la même priorité pour une même compétition, un tirage au sort sera effectué entre les clubs ayant la plus haute priorité.

S'il n'y a pas de soumissionnaire pour une ou des compétitions, la FNQ retourne en appel de nouvelles soumissions et procède selon le processus déjà établi pour la catégorie 3.

Après cette 2^e ronde de soumissions, s'il y a encore des compétitions non octroyées, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

La FNQ se réserve le droit de faire les ajustements qu'elle juge à propos, afin d'équilibrer le nombre de nageurs dans certaines compétitions, s'il y a un grand déséquilibre dans la participation, afin de donner les meilleures conditions possible à tous les nageurs.

ANNEXE 1



RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES FESTIVALS PROVINCIAUX PAR ÉQUIPE - SAISON 2019-2020

Section	Club	Nom du club
1	CAMO	CAMO Natation
	CNQ	C.N. Région de Québec
	CSLA	Côte St-Luc Aquatics
	ELITE	E.N. Élite de Longueuil
	NN	Natation Neptune
	PCSC	Pointe-Claire Swim Club
	SAMAK	C.N. Samak

Section	Club	Nom du club
2	CASE	C.A. St-Eustache
	MEGO	C.N. Mégophias
	NG	Natation Gatineau
	RL	C. N. Riverains de Lévis
	SHER	C.N. Sherbrooke
	TORP	C.N. Torpille
	UL	Rouge et Or Université Laval

Section	Club	Nom du club
3	CAEM	C.A. Est de Montréal
	CDNDG	Club de natation CDN-NDG
	CNMN	Mtl Nord Natation
	CNSH	C.N. St-Hyacinthe
	DDO	C.N. Dollard-des-Ormeaux
	LMRL	Loups-Marins Rivière-du-Loup
	RED	Requins de Drummondville
	RIKI	Dauphins de Rimouski

Section	Club	Nom du club
4	BLUE	Blue Machine St-Lambert
	CNBF	C.N. Bois-Franc
	CNHR	C.N. Haut-Richelieu
	CNJA	Club Juvaqua d'Alma
	CNSL	C.N. St-Laurent
	HIPPO	Hippocampe St-Hubert
	LLOU	Les Loutres
	MUST	C.N. Mustang de Boucherville
	R2P	C.A. Rosemont Petite-Patrie

Section	Club	Association de natation
5 NORD	CALAC	Lac St-Louis
	CNL	Lac St-Louis
	DSC	Lac St-Louis
	MIS	Lac St-Louis
	BBF	Lac St-Louis
	CAPC	Sud-Ouest
	CAS	Sud-Ouest
CITA	Sud-Ouest	

Section	Club	Association de natation
5 EST	ABC	Côte-Nord
	CNSI	Côte-Nord
	LBDP	Côte-Nord
	CPC	Côte-Nord
	BG	Est-du-Québec
	CLOB	Est-du-Québec
	CNDA	Est-du-Québec
	CENIM	Est-du-Québec
	CNM	Est-du-Québec
	EPMJ	Est-du-Québec
	LSNR	Est-du-Québec
	OP	Est-du-Québec
	CAYO	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNBB	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNJO	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNCC	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNCI	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNSF	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	GAMI	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais

Section	Club	Association de natation
5 OUEST	CAFA	Bourassa
	CASL	Bourassa
	CASO	Bourassa
	CNMT	Laurentides
	CNML	Laurentides
	GAMIN	Laurentides
	CADAC	Abitibi-Témiscamingue
	CARAT	Abitibi-Témiscamingue
	ICI	Mauricie
	ANM	Montréal
	CAM	Montréal
	CAPI	Montréal
	CAPN	Montréal
	CARP	Montréal
	CNCS	Montréal
	CNPMR	Montréal
	MADD	Montréal
	YPARC	Montréal
	TAÏGA	Montréal
	LAVAL	Laval
	LAVAL	Laval

Section	Club	Association de natation
5 SUD	CAHB	Chaudière-Appalaches
	CNRB	Chaudière-Appalaches
	ETM	Chaudière-Appalaches
	MY	Chaudière-Appalaches
	CNMM	Estrie
	UNIK	Capitale-Nationale
	CAC	Capitale-Nationale
	NSH	Capitale-Nationale
	CAMQ	Capitale-Nationale
	ENC	Richelieu-Yamaska
	STN	Richelieu-Yamaska

Note: Les nouveaux clubs seront associés à leur région des Jeux du Québec d'un festival provincial par équipe section 5.

Version du 11 avril 2019

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX GROUPE D'ÂGE AA - SAISON 2019-2020

Championnat provincial groupe d'âge AA - Section Ouest		
Dauphins de Rouyn-Noranda	CADAC	ABT
C.A. régional de l'Abitibi-Tém.	CARAT	ABT
Beaconsfield Bluefins	BBF	LSL
CALAC LaSalle	CALAC	LSL
C.N. Lachine	CNL	LSL
C.N. Dollard-des-Ormeaux	DDO	LSL
Dorval Swim Club	DSC	LSL
MIS Swim Team	MIS	LSL
Academie de natation de Montréal	ANM	MON
C.A. Est de Montréal	CAEM	MON
C.A. Malépart	CAM	MON
CAMO Natation	CAMO	MON
C.A. Pointe de l'Île	CAPI	MON
C.A. Les Piranhas du Nord	CAPN	MON
C.A. Rivière-des-Prairies	CARP	MON
C.A. Sud-Ouest	CASO	MON
C.A. CDN-NDG	CDNDG	MON
C.N. Centre-Sud	CNCS	MON
C.N. Plateau Mont-Royal	CNPMR	MON
C.N. Amis Dobri Dinev	MADD	MON
Natation Para-Performance	NPP	MON
TAÏGA	TAÏGA	MON
C.A. Rosemont Petite-Patrie	R2P	MON
C.N. Viomax	VMAX	MON
C.N. YMCA du Parc	YPARC	MON
Natation Gatineau	NG	OUT
C.N. Laval	LAVAL	LAV
C.A. Polydium Châteauguay	CAPC	SUO
C.A. Salaberry	CAS	SUO
C.N. Les Citadins de Vaudreuil	CITA	SUO
C.A. Saint-Léonard	CASL	BOU
Mtl Nord Natation	CNMN	BOU
C.N. Torpille	TORP	LAN
C.A. St-Eustache	CASE	LAU
C.N. Mont-Laurier	CNML	LAU
C.N. Mont-Tremblant	CNMT	LAU
C.N. Neptune	NN	LAU
G.A. Mille-Iles Nord	GAMIN	LAU
C.N. St-Laurent	CNSL	LSL
Côte St-Luc Aquatics	CSLA	LSL
Pointe-Claire Swim Club	PCSC	LSL

Championnat provincial groupe d'âge AA - Section Est		
C.A. de la Haute-Beauce	CAHB	CHA
C.N. régional de Beauce	CNRB	CHA
C.N. Riverains de Lévis	CNRL	CHA
C.N. Les Équinoxes	ETM	CHA
C.N. Montmagny	MY	CHA
Aquanautes de Baie-Comeau	ABC	CTN
C.N. Sept-Iles	CNSI	CTN
C.N. Port-Cartier	CPC	CTN
C.N. Le Boréal de Fermont	LBDF	CTN
C.N. Nataqui	CNDA	EDQ
Barracudas de Gaspé	BG	EDQ
Club élite de natation des Îles	CENIM	EDQ
Dauphins de Rimouski	CNDR	EDQ
Nautilus de Matane	CNM	EDQ
Espadons Porlier de Mont-Joli	EPMJ	EDQ
Loups Marins de Rivière-du-Loup	LMRL	EDQ
Les Saumoneaux New Richmond	LSNR	EDQ
C.N. Opti-Plus	OP	EDQ
C.A. Charlesbourg	CAC	CAP
C.A. Marlins de Québec	CAMQ	CAP
C.N. Région de Québec	CNQ	CAP
Natation Ste-Foy Haute St-Charles	NSH	CAP
Rouge et Or / Université Laval	UL	CAP
Unik Pont-Rouge	UNIK	CAP
Club Aqua Y'Eau	CAYO	SLJ
C.N. Béluga de La Baie	CNBB	SLJ
C.N. Chibougamau-Chapais	CNCC	SLJ
C.N. de Chicoutimi	CNCI	SLJ
Club Juvaqua d'Alma	CNJA	SLJ
C.N. Jonquière	CNJO	SLJ
C.N. St-Félicien	CNSF	SLJ
Gami de Roberval	GAMI	SLJ
C.N. Bois-Francis	CNBF	CDQ
C.N. Requins de Drummondville	RED	CDQ
C.N. Memphrémagog	CNMM	EST
C.N. Sherbrooke	SHER	EST
C.N. Centre Mauricie	ICI	MAU
Mégophias de Trois-Rivières	MEGO	MAU
E.N. St-Lambert	BLUE	RIS
C.N. Chambly	CNC	RIS
C.N. du Haut-Richelieu	CNHR	RIS
E.N. Longueuil	ELITE	RIS
Hippocampe de St-Hubert	HIPPO	RIS
C.N. Mustang Boucherville	MUST	RIS
C.N. SAMAK	SAMAK	RIS
C.N. St-Hyacinthe	CNSH	RIY
E.N. Cowansville	ENC	RIY
Les Loutres	LLOU	RIY
Sorel Tracy Natation	STN	RIY

Note: Les nouveaux clubs seront associés à leur région des Jeux du Québec.

Version du 30 janvier 2019

ANNEXE 3

RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES FESTIVALS PROVINCIAUX DÉVELOPPEMENT - SAISON 2019-2020

Festival provincial développement - Section Ouest		
Dauphins de Rouyn-Noranda	CADAC	ABT
C.A. régional de l'Abitibi-Tém.	CARAT	ABT
Beaconsfield Bluefins	BBF	LSL
CALAC LaSalle	CALAC	LSL
C.N. Lachine	CNL	LSL
C.N. Dollard-des-Ormeaux	DDO	LSL
Dorval Swim Club	DSC	LSL
MIS Swim Team	MIS	LSL
Academie de natation de Montréal	ANM	MON
C.A. Est de Montréal	CAEM	MON
C.A. Malépart	CAM	MON
CAMO Natation	CAMO	MON
C.A. Pointe de l'Île	CAPI	MON
C.A. Les Piranhas du Nord	CAPN	MON
C.A. Rivière-des-Prairies	CARP	MON
C.A. Sud-Ouest	CASO	MON
C.A. CDN-NDG	CDNDG	MON
C.N. Centre-Sud	CNCS	MON
C.N. Plateau Mont-Royal	CNPMR	MON
C.N. Amis Dobri Dinev	MADD	MON
Natation Para-Performance	NPP	MON
TAÏGA	TAÏGA	MON
C.A. Rosemont Petite-Patrie	R2P	MON
C.N. Viomax	VMAX	MON
C.N. YMCA du Parc	YPARC	MON
Natation Gatineau	NG	OUT
C.N. Laval	LAVAL	LAV
C.A. Polydium Châteauguay	CAPC	SUO
C.A. Salaberry	CAS	SUO
C.N. Les Citadins de Vaudreuil	CITA	SUO
C.A. Saint-Léonard	CASL	BOU
Mtl Nord Natation	CNMN	BOU
C.N. Torpille	TORP	LAN
C.A. St-Eustache	CASE	LAU
C.N. Mont-Laurier	CNML	LAU
C.N. Mont-Tremblant	CNMT	LAU
C.N. Neptune	NN	LAU
G.A. Mille-Îles Nord	GAMIN	LAU
C.N. St-Laurent	CNSL	LSL
Côte St-Luc Aquatics	CSLA	LSL
Pointe-Claire Swim Club	PCSC	LSL
E.N. St-Lambert	BLUE	RIS
C.N. Chambly	CNC	RIS
C.N. du Haut-Richelieu	CNHR	RIS
E.N. Longueuil	ELITE	RIS
Hippocampe de St-Hubert	HIPPO	RIS
C.N. Mustang Boucherville	MUST	RIS
C.N. SAMAK	SAMAK	RIS
C.N. St-Hyacinthe	CNSH	RIY
E.N. Cowansville	ENC	RIY
Les Loutres	LLOU	RIY
Sorel Tracy Natation	STN	RIY

Festival provincial développement- Section Est		
C.A. de la Haute-Beauce	CAHB	CHA
C.N. régional de Beauce	CNRB	CHA
C.N. Riverains de Lévis	CNRL	CHA
C.N. Les Équinoxes	ETM	CHA
C.N. Montmagny	MY	CHA
Aquanauts de Baie-Comeau	ABC	CTN
C.N. Sept-Îles	CNSI	CTN
C.N. Port-Cartier	CPC	CTN
C.N. Le Boréal de Fermont	LBDF	CTN
C.N. Nataqui	CNDA	EDQ
Barracudas de Gaspé	BG	EDQ
Club élite de natation des Îles	CENIM	EDQ
Dauphins de Rimouski	CNDR	EDQ
Nautilus de Matane	CNM	EDQ
Espadons Porlier de Mont-Joli	EPMJ	EDQ
Loups Marins de Rivière-du-Loup	LMRL	EDQ
Les Saumoneaux New Richmond	LSNR	EDQ
C.N. Opti-Plus	OP	EDQ
C.A. Charlesbourg	CAC	CAP
C.A. Marlins de Québec	CAMQ	CAP
C.N. Région de Québec	CNQ	CAP
Natation Ste-Foy Haute St-Charles	NSH	CAP
Rouge et Or / Université Laval	UL	CAP
Unik Pont-Rouge	UNIK	CAP
Club Aqua Y'Eau	CAYO	SLJ
C.N. Béluga de La Baie	CNBB	SLJ
C.N. Chibougamau-Chapais	CNCC	SLJ
C.N. de Chicoutimi	CNCI	SLJ
Club Juvaqua d'Alma	CNJA	SLJ
C.N. Jonquière	CNJO	SLJ
C.N. St-Félicien	CNSF	SLJ
Gami de Roberval	GAMI	SLJ
C.N. Bois-Francis	CNBF	CDQ
C.N. Requins de Drummondville	RED	CDQ
C.N. Memphrémagog	CNMM	EST
C.N. Sherbrooke	SHER	EST
C.N. Centre Mauricie	ICI	MAU
Mégophias de Trois-Rivières	MEGO	MAU

Note: Les nouveaux clubs seront associés à leur région des Jeux du Québec.
Version du 30 janvier 2019

ANNEXE 4

Grille d'évaluation du comité organisateur

Critères	Réussite	Passable	Échoué	Commentaires
Avant la compétition				
Envoi du bulletin technique à la FNQ avant le 1er lundi de la compétition pour validation				
Publication de liste de pré-classement («Psy-sheet») le 1er lundi avant la compétition				
Respect de la date limite des inscriptions et les modifications (s'applique pour les festivals uniquement)				
Publication du bulletin technique le 1er lundi avant la compétition				
Aide au montage des structures événementielles de la FNQ ("field board" et "back drop")				
Lors de la compétition				
Nombre d'officiels suffisants - Session 1	Nombre d'officiels suffisants nous nous attendons qu'il y ai au minimum: - 1 Juge Arbitre - 1 Starter - 2 chronomètres par couloir (12-16-20) - 1 chronomètres en chef par 3 ou 5 couloir - 1 juge de virage pour 2 couloirs par côté (6-8-10-12-16-20) - 1 Juge à l'arrivé en chef - Juge à l'électronique en chef - 1 commis de course - 1 secrétaire - 1 directeur de rencontre			
Nombre d'officiels suffisants - Session 2				
Nombre d'officiels suffisants - Session 3				
Nombre d'officiels suffisants - Session 4				
Nombre d'officiels suffisants - Session 5				
Nombre d'officiels suffisants - Session 6				
Respect des règlements de Natation Canada et de la FNQ régissant la tenue d'une compétition				
Respect des règlements de sécurité en piscine				
Respect de l'heure du début de l'échauffement et du début de la compétition				
Accord de la FNQ avant tout changement relatif à l'invitation ou au bulletin technique				
Publication des résultats en direct sur SplashMe de la première à la dernière épreuve				
Modifications du programme après les périodes de forfaits (imprimante sur place)				
Respect des normes événementielles				
Musique lors des échauffements				
50 prix à la cloche remis (si applicable)				
Prix de présence remis aux nageurs pour le championnat provincial 11-12 ans et Paranatation				
Cérémonie de remise des récompenses du défi de la polyvalence prévue au programme				
Cérémonies des podiums prévues au programme et remises selon le protocole demandé				
Bannières et bourses annoncées et remises				
Annonceur lors des finales ou des sessions finales par le temps (dans le cas du championnat provincial 11-12 ans et Paranatation)				
Après la compétition				
Envoi du fichier de résultats (SMB) dans les huit (8) jours ouvrables				
Envoi de la liste des pénalités pour forfait tardif répertoriées dans les huit (8) jours ouvrables				
Envoi du fichier d'expérience des officiels dans les huit (8) jours ouvrables				
Commentaires pertinents				